



Aux familles d'accueil et aux intervenants en protection de l'enfant

Un livre est en préparation pour soutenir les familles d'accueil. L'objectif est qu'il soit transmis dès 2018, en voici un petit extrait...

L'enfant que j'accueille...

Montre un comportement ambivalent (étant parfois très collé à son ou ses parents d'accueil et parfois très rejetant, ne montrant aucune distanciation avec les personnes connues ou inconnues, etc.)

Hypothèses :

1. L'enfant placé peut être carencé (socialement, intellectuellement et affectivement) et donc ses relations sont de toute manière différentes de ce que l'on attend d'un enfant de son âge.
2. Les enfants placés ayant connus un parcours parsemé de rupture peuvent développer un attachement de type insécure. Ce type d'attachement entraîne des comportements relationnels que l'adulte peut ressentir comme ambivalents.
3. L'enfant n'a pas appris et acquis les clés pour développer et entretenir des relations sociales saines.
4. Il a appris et acquis une manière de faire dans la relation qui est devenue la sienne mais qui ne répond plus à ses besoins et aux besoins de l'adulte de référence actuel.
5. L'enfant peut ne pas avoir confiance en l'adulte et ne pas le considérer comme une personne suffisamment bonne et sécurisante, ainsi il craint d'entretenir des relations affectives avec lui. Dans le même sens, l'enfant a grandi avec une personne donnant des réponses ambivalentes face auxquelles il se retrouvait dans une impossibilité de les satisfaire.
6. L'enfant insécure a besoin de tester le lien :
 - a. Continuité du lien
 - b. Force du lien
 - c. Stabilité du lien
 - d. Implication affective de l'adulte
 - e. Sa valeur personnelle et l'acceptation de sa personne tout ceci quel que soit l'adulte et le contexte
7. L'enfant a besoin de contrôler le lien et il est préférera casser lui-même ce lien que de se sentir rejeté/abandonné par l'adulte
8. Pour l'enfant, investir une relation affective peut être signe de conflit de loyauté entre la famille d'accueil et sa famille biologique

Pistes de réflexion :

1. L'enfant présente-t-il des comportements ambivalents (fusionnel, rejetant, etc.) ?
2. Quelles résonances ont ces comportements pour la famille d'accueil ? Quels ressentis sont générés ? Quelles tolérance a la famille d'accueil à vivre des attitudes fusionnelles, ambivalentes ou rejetante ?
3. L'enfant a-t-il besoin d'être rassuré sur le lien, qu'on nomme ce lien et qu'on lui explique et qu'on lui fasse vivre qu'il est immuable quelles que soient ses attitudes ?
4. L'enfant a-t-il besoin qu'on lui explique que la fin d'une activité, d'un moment de partage, etc. n'est pas synonyme de la fin de la relation et donc de la coupure du lien.

Remarque :

L'enfant a besoin de sentir que c'est son comportement qui n'est pas toléré mais pas sa personne dans sa globalité qui est rejetée.

L'été arrive et parfois la recherche d'activités possibles dans les alentours. Quelques idées...

1. *Lac de Tseuzier et gît de Lourantze (promenade d'environ 5km autour du lac avec possibilité de se restaurer ou de loger dans un dortoir ou un tipi)*
2. *Le jeu de piste Lucky Luke (sentier d'environ 4 km accessible par le télésiège Ovronnaz-Jorasse)*
3. *Le sentier des Marmottes à Vercorin (sentier didactique d'environ 3.5 km accessible par le télésiège Vercorin-crêt du midi)*
4. *Le parc de jeux Obabao à Venthône (jeu des échelles grandeur nature avec grande place de pique-nique)*
5. *Sentier pieds-nus à Siviez-Nendaz (sentier d'environ 2.5 km)*
6. *Maison des contes à Dorénaz (visites guidées et contées possible sous réservation)*
7. *Maison de la nature à Mont d'Orge (cette année le thème de l'exposition est « le potager »)*
8. *La grotte aux fées à St-Maurice*
9. *Château de St-Maurice (exposition sur Alice aux pays des merveilles)*
10. *Labyrinthe aventure à Evionnaz*

De nouvelles recommandations financières sont en vigueur depuis le 1er avril 2017, elles seront appliquées pour tout nouveau placement, de même que pour tout renouvellement de placement.

Tarif journalier

45.- par jour dès qu'un repas est pris avec la famille d'accueil / 30.- les jours où l'enfant est placé en crèche

Cela comprend les frais d'hébergement ainsi que les frais ordinaires inhérents à la prise en charge de l'enfant tels que : déplacements pour prise en charge et activités courantes (médecin, dentiste, école, crèche, activités extra-scolaires, ...), les frais de repas à la cantine et les frais liés à des activités familiales (piscine, cinéma, vacances, ski, ...)

Pour les accueils relais:

La famille principale défraie la famille relais : 15.- par repas principal (dîner ou souper) et/ou nuit, maximum 45.- par jour

L'institution où vit l'enfant règle à la famille les frais d'hébergement

Montant forfaitaire mensuel

Comprend : Argent de poche ; Couches ; Vêtements et chaussures ; Soins corporels (coiffeur, articles de toilettes) ; Téléphone, frais postaux ; Activités de loisirs, sport et équipement ; Matériel scolaire et frais liés à la scolarité ; Moyens contraceptifs.

Frais circonstanciels (qui doivent être justifiés par la famille d'accueil et par l'intervenant(e) en charge du suivi du placement qui adressera préalablement une demande de garantie financière à la commune d'assistance de l'enfant) dans les cas suivants :

- Frais de prise en charge extra-familiale pour autant que le besoin soit justifié par une activité lucrative des parents d'accueil et/ou par un besoin de l'enfant (sociabilisation, stimulation, etc.) ;
- Frais de déplacement pour traitement médical régulier ou exercice du droit de visite de l'enfant à ses parents (calculés sur la base du tarif réduit en transport publics ou CHF 0.50.-/km et pour la part excédant le montant mensuel de CHF 200.-) ;
- Constitution d'un trousseau de vêtements en cas de nécessité dans les trois premiers mois du placement à hauteur de maximum CHF 200.- ;
- Frais professionnels extraordinaires et obligatoires dans le cadre d'une formation (matériel professionnel, chaussures de sécurité, etc.)

SUGGESTION D'ATELIERS POUR ENFANTS :

Ateliers « n'être héros » à l'espace Jammu les 7 et 21 juin 2017

Ces ateliers remplis d'émotions et de Créativité consistent à offrir à l'enfant de 5 à 12 ans des outils plus concrets pour partir à la découverte de son Héros. Au travers d'histoires, de jeux, d'activités artistiques, de petites mises en scène, d'exercices d'expression corporelle et de relaxation, ... les enfants apprennent à mieux se connaître, à vivre avec les autres et à découvrir de nouveaux outils (pour communiquer, exprimer ses émotions et difficultés, et gagner en confiance,...)

Contact : espacejammu@gmail.com

« Le plus beau cadeau que l'on peut faire à un enfant n'est pas tant de l'aimer mais de lui apprendre à s'aimer. »

De Jacques Salomé



Suggestion de lecture

Famille d'accueil, famille de cœur

De Kathy Harrison

Parents d'accueil, Kathy Harrison et son mari Bruce sont sollicités par les services sociaux américains, le plus souvent dans l'urgence, afin de recevoir des enfants que l'on vient de retirer de leur famille pour quelques jours voire plusieurs mois. Des enfants violentés, rejetés, abusés, Kathy en a gardés pas loin d'une centaine.

Parmi ces enfants, certains sont si perturbés que les conflits, provocations et disputes sont inévitables : chaque enfant arrive avec son lot de violence subies et de traumatismes.

Ce livre est centré sur cas d'une fillette de 6 ans. Annoncée comme déficiente mentale, elle se révélera, à force de patience, et parce que seront mis des mots sur les viols qu'elle a subis, une petite fille vive et intelligente... que Kathy aura bien du mal, des années plus tard, à laisser rejoindre son père.

Elle raconte son expérience de maman par intérim : ses difficultés, ses échecs parfois, ses moments de joie. Elle montre comment l'équilibre familial, toujours précaire, est menacé lorsque arrive ou part l'un des enfants.

